

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Pôle recrutement et parcours professionnels  
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01

Paris, le 23 MAI 2016



**CONCOURS INTERNE DE MAITRE-ASSISTANT DES ÉCOLES NATIONALES  
SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Ville et territoires  
Discipline : Urbanisme et projet urbain

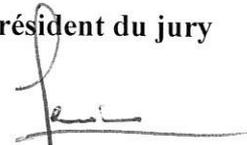
Profil n° 48 : Montpellier

**Session 2016**

Le jury, réuni le 23 mai 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Bertrand LEMOINE, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

Aucun candidat admissible

Le président du jury



**Bertrand LEMOINE**

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.